

Le Conseil de sécurité appelle le Burundi « à coopérer » avec l'ONU

©rib News, 07/12/2020 Source AFP Le Conseil de sécurité appelle le Burundi « à coopérer » avec l'ONU de la réconciliation nationale et d'un état de droit, dans une déclaration adoptée vendredi qui prévoit aussi le retrait du pays comme dossier spécifique de son programme de travail.

Le Burundi a récemment annoncé au secrétaire général des Nations unies la fermeture définitive du Bureau de son envoyé spécial dans le pays, prenant le contre-pied d'une demande d'Antonio Guterres de prolonger son existence d'un an. « Il y a un travail important à réaliser pour faire progresser la réconciliation nationale, la promotion d'un état de droit et d'un système judiciaire indépendant et efficace », souligne le Conseil dans sa déclaration adoptée à l'unanimité de ses 15 membres. Il est nécessaire aussi de faire ce travail pour « la préservation de l'espace démocratique et le respect des libertés fondamentales, telles que la liberté d'expression, y compris pour les membres de la presse et les acteurs de la société civile, consolidation de la paix, cohésion sociale et développement », ajoute-t-il, s'inquiétant de la poursuite de violations des droits humains. « Le Conseil de sécurité appelle le gouvernement burundais à coopérer avec l'Onu pour relever ces défis », indique la déclaration, en poussant le secrétaire général du Burundi à « laisser suffisamment de temps » aux discussions pour définir la future présence des Nations unies dans le pays. Dans un récent rapport, Antonio Guterres a proposé que « l'entité qui succéderait au Bureau de l'Envoyé spécial(e) pour le Burundi » prenne la forme d'un bureau autonome supervisé par l'envoyé spécial(e) des Grands Lacs, actuellement le Chinois Huang Xia. Faisant droit à une demande ancienne du Burundi, le Conseil de sécurité précise dans sa déclaration avoir décidé de retirer de son programme de travail le dossier spécifique lié à la situation de ce pays, qui y figurait depuis 2016. Il réclame au « secrétaire général de cesser ses rapports périodiques ». Le Burundi sera à l'avenir traité dans les « rapports réguliers sur la région des Grands Lacs centrale », signale la déclaration du Conseil. En 2015, le Burundi avait plongé dans une crise politique meurtrière marquée par des violations massives des droits humains, déclenchée par la volonté du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat controversé. Le général Ndayishimiye a été élu le 20 mai 2020 à la tête du pays succédant à Pierre Nkurunziza décédé le 9 juin.